

## Traduction de la résolution adoptée

### **100 ans depuis le Génocide arménien**

En marquant le 100<sup>ème</sup> anniversaire du Génocide arménien, le Parti Vert Européen exprime sa solidarité avec le peuple Arménien et appelle à une action visant une rectification historique, une réconciliation bilatérale et une action ferme contre la haine et toutes les formes de violence.

Nous reconnaissons que le massacre dont s'est rendu coupable l'Etat ottoman à l'encontre le peuple arménien, pendant la période 1915-1923, a constitué un génocide selon les termes de la convention sur la prévention et la punition des crimes de génocide, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 9 décembre 1948. La violence organisée et bien-planifiée exercée par l'Etat ottoman a causé la mort d'un nombre estimé à 1,5 millions de personnes d'origine arménienne. Nous tenons à exprimer notre tristesse supplémentaire face à la destruction de communautés entières, d'un héritage culturel et d'une société interethnique commise à cette époque. Ceci pour ne pas oublier et commémorer les victimes, Assyriens et Grecs Pontiques, soit plus d'un million de morts. Nous ne devons pas oublier que cette tragique campagne comportait de cruelles tortures, viols, et destruction de familles, de structures et déplacement de communautés.

Nous dénonçons aussi la complaisance tacite ainsi que le soutien que les états qui sont actuellement des Etats Membres de l'Union Européenne ont accordé à l'Empire Ottoman. Nous retenons tout particulièrement que l'Empire allemand a partagé la responsabilité du génocide. Comme allié militaire proche de l'Empire ottoman, les allemands avaient connaissance des massacres mais ont décidé de ne pas intervenir et ont même interdit que l'information correspondante se répande dans le public.

Le déni du Génocide par l'Etat turc et le retard dans la reconnaissance par d'autres Etats, non seulement maintiennent la communauté arménienne loin du règlement historique et l'empêchent d'avoir sa propre histoire, mais affectent aussi négativement une véritable réconciliation entre la Turquie et les Arméniens, tout en affaiblissant les actions contre de nouvelles vagues de violence. Dès lors, nous félicitons les citoyens turcs qui sont fermement et sans crainte attachés à la reconnaissance du Génocide arménien et qui résistent à la propagande et à la censure de l'Etat.

L'EGP presse les Etats Membres de l'Union et les autres pays européens qui ne l'ont pas déjà fait d'ouvrir un procès politique pour reconnaître et condamner le Génocide, suivi par la loi correspondante.

- Nous considérons comme de la plus grande importance que le gouvernement turc reconnaisse le Génocide et accomplisse des actes de réhabilitation morale et historique envers les Arméniens.
- Nous appelons le gouvernement de Turquie à offrir ses excuses officielles à l'Etat arménien et à la diaspora.
- Nous appelons le Gouvernement de Turquie à abolir immédiatement l'Article 301 du Code Pénal turc qui entre autres choses sanctionne le débat politique et public sur la question du génocide et à acquitter tous ceux qui ont été emprisonnés ou été condamnés à des amendes sous couvert de cet article.

## Traduction de la résolution adoptée

- Voyant là un investissement et une coopération dans un futur commun, nous appelons le gouvernement et la société civile turcs à réévaluer les récits historiques et culturels et à en éliminer complètement la haine.
- En outre, le Gouvernement turc devrait prendre les dispositions nécessaires pour ouvrir toutes les archives et rechercher les possibilités pour les historiens, les universitaires et les chercheurs de s'engager dans un débat transparent et se mettre d'accord avec le passé.
- Nous pressons le gouvernement de Turquie de respecter et d'inclure l'héritage culturel arménien dans les frontières de l'Etat dans les Lois sur la Protection et le Développement de l'Héritage culturel.
- Enfin, le régime actuel de Turquie doit admettre que, faute de reconnaître jusqu'à aujourd'hui le génocide arménien et d'investir dans la réconciliation, il a ouvert la voie à une rhétorique de violence et de crainte et a conféré une légitimité à ses auteurs.
- Nous pressons les gouvernements des deux pays d'établir des relations diplomatiques sans aucune condition préalable avec pour plus grande priorité l'ouverture d'une frontière partagée.
- Nous pressons le Gouvernement allemand de reconnaître de manière non-équivoque la responsabilité que l'Empire allemand a prise concernant le génocide arménien et de fournir des moyens financiers substantiels et autre soutien des efforts pour rechercher et commémorer le Génocide arménien. Nous pressons les gouvernements de l'Allemagne et de tous les Etats Membres d'ancrer l'histoire du Génocide arménien à la fois dans leur mémoire nationale mais aussi dans celle de la culture européenne de la mémoire.

A la fois en tant qu'Européens et comme Verts, nous croyons que le droit de chacun à sa propre histoire, culture et identité doit être respecté. Les Verts Européens reconnaissent le Génocide arménien et accordent un dû respect à ses victimes comme premier pas vers une réparation historique.

/ En cas de doute entre ce texte et la version originale en anglais, [la version anglaise](#) fait foi.